



Abbaye La Persévérante - Montheron

Abbé-Président : M. Eric Loup - Place du Motty 25 - 1024 Ecublens - 079.212.67.80

Trésorier : Dan Loup-Ch. du Mâchet 112-1093 La Conversion - +41 79 725 19 42

Greffier : M. Roger Vittoz - Ch. de la Plaine 4a - 1055 Froideville - 021.905.48.56

079 840 98 20

www.abbaye-montheron.ch

info@abbaye-montheron.ch

Assemblée Générale 2024

19 mars 2024, 20h15

Restaurant L'Orée des Bois, Montheron

Ordre du jour :

1. *Appel nominal*
2. *Adoption des PV de l'assemblée générale 2023*
3. *Admissions - démissions - exclusions*
4. *Rapport de l'Abbé-Président*
5. *Rapport du responsable des tirs*
6. *Rapport du Trésorier*
7. *Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations*
8. *Nominations statutaires :*
 - a) *Conseil (élu en 2022 pour la période 2022 - 2025)*
 - b) *Abbé-président*
 - c) *Commission de contrôle*
 - d) *Honorariat (vétérans, honoraire 25/50 ans, honneur)*
9. *Modification statutaire*
10. *Célébration de la Fête 2024, organisation - information*
11. *Propositions individuelles et divers*

Bienvenue

L'Abbé-président ouvre la séance à 20h40 en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous. Il relève qu'une très grande partie des membres ont mis le brassard !

Il salue en particulier nos membres d'Honneur:

Roland Loup, André Mottaz, Frédéric Staehli; Gilbert Staehli (excusé), Jean-Louis Martin (absent).

Il remercie les Persévérants qui ont pris la peine de s'excuser..

Il remercie les patrons pour la mise à disposition de la salle du Restaurant l'Orée des Bois de Montheron.

L'Assemblée a été régulièrement convoquée par lettre personnelle contenant l'ordre du jour. Comme ce dernier ne suscite aucune remarque, il sera suivi.

1. Appel nominal

L'Abbé-président passe la parole au trésorier Dan Loup.

Résultat appel nominal: ***52 présents, 26 absents et 24 excusés.***

2. Adoption Procès-verbal 7 mars 2023

Le PV de l'AG 2023 était à disposition au téléchargement sur le site de l'Abbaye en lien sur la première page du site.

L'Abbé-président passe la parole au Greffier qui demande si quelqu'un de l'Assemblée souhaite une lecture des PV. Ce n'est pas le cas. Le greffier relève quelques points importants du PV 2023, document important pour l'Abbaye.

3. Admissions démissions et exclusions

Modifications de l'effectif

a) Décès

Heureusement, aucun décès n'est à déplorer.

b) Démissions

C'est avec tristesse que le Conseil a reçu la démission de M. Rémy Gilliard. Entré à l'Abbaye en 1958, Rémy a des difficultés de mobilité et ainsi a choisi de démissionner. Nous le remercions pour ses 65 ans de sociétariat.

c) Exclusions

Heureusement le Conseil ne propose aucune exclusion à présenter.

Mais l'Abbé-président demande à ceux qui tardent à payer leurs factures de le faire au délai, ce qui permet d'éviter du travail supplémentaire ainsi que des frais.

d) Admissions

Aucune demande n'est consignée lors de l'AG 2024.

Résumé et état des effectifs

Effectifs

AG extra 2023	103	
Décès	0	
Démissions	1	
Exclusions	0	
Admissions	0	
AG 2024	102	

4. Rapport de l'Abbé-Président

Chers amies et amis Persévérants,

Votre conseil s'est réuni à quelques reprises pour les affaires courantes et pour définir les contours de la Fête 2024. Comme discuté et décidé lors de la dernière assemblée générale, elle sera amincie pour ensuite mettre plus d'intensité dans les commémorations du 175^{ème}. J'y reviendrai au point 10 de cet ordre du jour.

Je me permets de partager avec vous quelques éléments de la vie que nous vivons et des événements qui régulent les médias.

Triste est bien sûr la situation de guerre vécue sur le sol européen, ceci depuis plus de 2 ans maintenant. La force de la Russie commence à faire très peur dans ses pays limitrophes, mais aussi de plus en plus auprès d'autres puissances, comme l'a relevé dernièrement le président Macron. La guerre est aux portes de pays démocratiques et fait ressurgir les horreurs de l'histoire ainsi que des périodes sombres de la guerre froide.

Chez nous aussi des experts, et pas seulement militaires, s'inquiètent de la faiblesse de notre armée, privée pendant des années des moyens minimaux lui permettant d'assurer ses missions.

Malheureusement, ce n'est pas avec la communication actuelle du chef de notre armée que nous pouvons avoir une confiance totale et soutenir ainsi le parlement dans ses décisions de refaire une partie du temps perdu. De plus, les pourfendeurs de la défense et du service militaire font preuve d'un populisme réservé habituellement à l'autre côté de l'échiquier politique.

Il n'y a qu'à voir avec quel à plomb ils tambourinent que, pour financer une 13^{ème} rente AVS acceptée par le peuple il y a peu, il suffit de prendre dans le budget de l'armée.

Ne nous leurrions pas. Les pays de l'Europe demandent aussi à la Suisse de faire son travail et de disposer d'une défense digne de ce nom. Croire qu'ils vont nous laisser tranquillement vivre dans notre coin alors que leurs soldats se préparent et devront peut-être aller au front, entre autres pour nous protéger, cela ne fonctionnera pas.

Quel rapport avec notre Abbaye, me direz-vous. Bien sûr ce n'est pas en nous « entraînant » tous les deux ans avec un fusil et quelques cartouches que nous allons assurer notre indépendance. Par contre, c'est en cultivant notre esprit d'indépendance, notre camaraderie, nos contacts intergénérationnels et la force des traditions que nous pourrons soutenir, démocratiquement et de manière active, ce beau pays qui est le nôtre.

Je vous remercie chacune et chacun de faire vivre nos valeurs afin que, la Suisse comme notre Abbaye, puisse vivre dans la paix, le partage et la foi en l'avenir.

Vive La Persévérante de Montheron !

5. Rapport du responsable des Tirs

L'Abbé-président donne la parole au responsable des tirs Gilles Pache qui donne quelques informations générales; les précisions viendront en temps voulu (cf.annexe 1).

6. Rapport du Trésorier

La parole est donnée à Dan Loup.

Lors des AG en année paire, il s'agit d'une présentation de la situation au 31.12.2023 (cf.annexe 2).

L'exercice comprend les années 2023 et 2024. Les comptes seront donc établis, révisés et présentés lors de l'AG 2025.

7. Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations

Les conditions financières sont rappelées ci-dessous :

- la finance d'entrée est de CHF 50.-
 - celle de passation de CHF 20.-
 - pas de cotisation annuelle la première année
 - facturation du brassard à celui qui n'en a pas à CHF 40.-
- ***la cotisation annuelle est de CHF 30.-***
 - ***30% du prix de la carte de fête.***

Le Conseil propose de conserver le statu quo

La discussion est ouverte.

Il n'y a aucune objection. La proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Nominations statutaires

8.1.Conseil

Membres du Conseil

Les membres du Conseil qui ont été élus, conformément aux statuts, pour une période de 4 ans allant de 2022 à 2025.

Ils désirent poursuivre leur activité, à une exception près, celle de notre Greffier R. Vittoz qui désire remettre son mandat, permettant ainsi un renouvellement échelonné de notre

Conseil. En effet, Marc Filisetti et Hubert Reymond ont annoncé leur départ après le 175^{ème} et il faudra aussi bientôt songer à me remplacer.

Je reviens au poste de greffier et demande si une ou un candidat est intéressé (e) par ce poste ?

Virginie Chamot propose Sophie Brunner et présente cette dernière.

Sophie Brunner accepte et est élue par acclamation. Elle est la première dame de l'Abbaye membre du Conseil, félicitations.

Election

Andreas Imhof propose une candidature spontanée, celle de Guy Clerc. Son élection permettrait de préparer Guy Clerc en vue du renouvellement du Conseil.

Il est élu par acclamation. Guy Clerc accepte son élection.

8.2 Abbé-président

Le Conseil étant complet et aucun membre du Conseil n'ayant émis la volonté de prendre cette place, Eric Loup est élu par acclamation.

8.3.Commission de contrôle

Composée de MM. Tony Giddey et Guy Clerc et Virginie Chamot-Furiani. Le membre suppléant est Claude Chabloz.

Vu que Guy Clerc devient membre du Conseil, il faut élire un nouveau membre: Sébastien Cherpit est élu comme suppléant.

Composée de MM. Tony Giddey, Virginie Chamot-Furiani et Claude Chabloz. Le membre suppléant est Sébastien Cherpit

Ces quatre membres restent en place pour effectuer le contrôle de la période 2021-2024.

8.4.Honorariat

8.4.1. Vétéran

Un sociétaire atteignant 60 ans devient **vétéran**.

En cette année 2024, nous en avons deux:

- Jean-Daniel Cochard, de Bretigny-sur-Morrens
- Alain Kalbfuss, de Froideville

8.4.2. Honoraire 25 ans

Les membres qui ont accompli 25 ans de sociétariat accèdent au rang de « membre **honoraire** ».Entrés en 1999. Personne ne répond à ce critère.

8.4.3. Honoraire 50 ans

Enfin, les **honoraire**s en OR sont ceux qui ont accompli 50 ans de sociétariat ! entré en 1974,

- Jean Carrard, de Froideville
- Claude Demont, de Montheron et habitant Forel-Lavaux

8.4.4. Membre d'Honneur

Le Conseil vous propose d'élever notre greffier démissionnaire Roger Vittoz au rang de Membre d'Honneur.

Entré au Conseil lors de l'assemblée générale 2011, Roger aura rapidement créé le site internet de notre société (je rappelle : abbaye-montheron.ch) qu'il a ensuite constamment tenu à jour.

Lors des Fêtes, il a sué pour l'organisation de la tombola, exercice parfois périlleux surtout lorsque vous recevez des lots quelques minutes avant le début de la partie officielle.

Sa célérité dans l'établissement et la distribution des procès-verbaux a permis de rappeler à chacun les tâches qui étaient à exécuter. Certes moins assidu pour « chasselas » en fin de séances que d'autres membres du Conseil, il aura œuvré en bon camarade au fonctionnement de notre corporation.

Si personne ne demande le vote... je vous propose d'élever Roger Vittoz au rang de Membre d'Honneur par applaudissements.

L'Abbé-président saisit ce point de l'ordre du jour pour féliciter nos plus anciens des anciens.

Roland Loup, membre d'Honneur, né en 1929, est notre doyen âge et vient de fêter ses 95 ans; il l'est aussi en sociétariat puisqu'entré en 1947, soit 76 ans de sociétariat.

Les dauphins sont pour l'âge, Christian Goetz, né en 1933 et pour le sociétariat André Mottaz.

Encore bravo et acclamations pour lesdites personnes.

9. Modification des statuts

Article 7

L'ajout du mot « révolus » qui précise l'âge d'entrée est acceptée à l'unanimité.

10. Fêtes

10.1 Célébration de la Fête 2024

La fête 2024 aura lieu les vendredi 31 mai pour les tirs et samedi 1^{er} juin pour tirs et tirs + assemblée + repas et partie protocolaire

Fête modeste avec une carte de fête à CHF 50.- qui comprendra la cible Abbaye + le repas du samedi à midi. Les tirs se termineront pas le couronnement des Rois ainsi que distribution des prix.

Toute la fête se déroulera au stand de Froideville.

Programme prévu :

VE 16h00 - 19h30, Tirs (+ soirée pizza sur la base du volontariat en cas de personnes qui désirent « pèdzer »)

SA 8h30 – 12h00, Tirs

SA 12h00 – 13h30, AG extra à voir + broche

SA 13h30 – 15h00, Tirs

Dès 15h30, partie protocolaire avec Couronnement des Rois ; buvette ouverte.

Un coup de main est demandé car des membres du Conseil seront absents et nous ne solliciterons pas trop les Jeunesses qui bien sûr pourront participer au concours pour gagner le challenge, mais certainement seront aussi occupées à travailler pour l'organisation de la Fête du Giron du Centre FVJC qui aura lieu à Froideville fin juillet 2025.

Un formulaire d'inscription suivra prochainement (avec QR-Code !)

10.2 Fête du 175^{ème} anniversaire

En 2025 nous allons fêter notre 175^{ème} anniversaire.

Le programme se met gentiment en place avec quelques animations particulières. Nous sommes en bonne voie pour que la fête se déroule à Montheron.

Les dates choisies seront très certainement : 22-23-24 août à Montheron. Le couronnement et le banquet auront lieu le dimanche.

11. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été émise avant l'assemblée. Cependant l'Abbé-président demande si un Persévérant désire s'exprimer.

Information :

Le 3 septembre 2024 aura lieu le cortège de la journée en l'honneur du Président du Grand Conseil, Jean-François Thuillard, syndic de Froideville et Persévérant. Olivier Martin est responsable du cortège qui suivra. L'Abbaye y participera avec le drapeau; il serait souhaitable que 3-4 membres pussent constituer la garde d'honneur.

Le Conseil a plaisir à offrir la verrée qui suit.

L'Abbé-président remercie et souhaite une bonne soirée à chacun.

La séance est levée à 21h15

Eric Loup
Abbé-président

Roger Vittoz
Greffier

Annexes

I. Rapport du responsable des tirs

Bonsoir à toutes et tous,

Eh bien voilà un rapport qui va être relativement vite fait, aucun tir en 2023 !

En revanche en ce qui concerne la fête 2024, nous conservons le programme habituel :

- Notre cible Abbaye (A100) en 4 coups qui ne nous laisse qu'une chance.
- La pauvre cible Talent (A100) en passes de 3 coups qui est fortement sollicitée.
- La classique cible surprise (B100) en 6 coups qui peut sauver l'honneur à la dernière minute.
- Une cible A100 de 10 coups pour nos jeunesses et invités compétitifs !
- Pour terminer, toujours à disposition, une cible A100 de 10 coups pour les juniors de 12 à 15 ans

Cette année les tirs sont ouverts le vendredi soir et le samedi matin, nous réservons le samedi après-midi pour les retardataires et/ou les invités et jeunes.

D'autres informations sur la fête viendront au point 10 de l'ordre du jour.

Je vous remercie de votre attention.

II. Rapport du trésorier

Bilan par 31.12.2023 (CHF)
ABBAYE LA PERSEVERANTE DE MONTHERON

Créé 18.03.2024 15:22:02

Numéro	Description	Solde
ACTIFS		
1	Actifs	40'317.90
10	Actifs circulants	36'472.90
100	Liquidités	36'352.90
1009	Banque	36'352.90
110	Créances résultant de livraisons et prestations	120.00
1100	Débiteurs	120.00
14	Actifs immobilisés	3'845.00
140	Immobilisations corporelles	3'845.00
1401	Mobilier et installations	1.00
1402	Médailles	2'835.00
1403	Fusil	1.00
1404	Brassards	240.00
1405	Pin's 25 - 50	768.00
PASSIF		
2	Passif	39'978.50
20	Dettes à court terme	1'198.00
200	Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	1'198.00
2000	créanciers	1'198.00
26	Passifs de régularisation	0.00
2600	Passifs transitoires	0.00
27	Provisions	6'000.00
2700	Provision 175ème (2025)	6'000.00
29	Capital propre	32'780.50
2900	Capital	32'780.50
Bénéfice		339.40

Exercice comptable 01.01.2023 - 31.12.2024: Ouvert